



## AVIS PUBLIC 2023-008

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **6 mars 2023 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2023-001 visant le 233, rue Harvey, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une marge de recul avant de 8.5m au lieu de 10.0m tel que prescrit à la grille des spécifications de la zone 131-R pour un bâtiment principal.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 6 mars 2023 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 20<sup>e</sup> jour de février 2023.

Georges-André Gagné, greffier suppléant